## Boussac

## Patrimoine : la « Taverne d'Albert » restaurée et récompensée



On peut dire que pour sa première année d'activité, La « Taverne d'Albert » aura connu un véritable baptême du feu, rien de plus normal pour un four... C'est dans le cadre de la réhabilitation et remise en service de ce demier que l'association s'est inscrite au concours du conseil départemental qui récompense les diverses initiatives locales, animées par le désir de préserver ce patrimoine.

Ayant obtenu le 2e prix dans la catégorie restauration du patrimoine, les membres de l'association ont répondu à l'invitation du Département pour la remise des récompenses, en la charmante église de Saint-Agnan (XIIe siècle), à Ségur. Après avoir été accueillis par le maire de la commune Gilles Plet, Arnaud Viala (président du conseil départemental) et Christine Presne (Vice-présidente en charge de la culture), des félicitations ont été adressées à tous les bénévoles venus des quatre coins du département qui œuvrent pour la préservation de leur patrimoine local.

Le président Viala n'a pas manqué de saluer toutes ces démarches : « L'Aveyron fera tout pour accompagner ceux qui ont à cœur de préserver et d'entretenir les édifices patrimoniaux que nous avons la chance d'avoir. Nous savons que toutes ces interventions reposent sur les épaules de bénévoles engaUne remise de prix pour l'engagement des bénévoles de l'association.

gés. Sans vous, il y aurait de grandes pertes dans notre patrimoine. »

Entre la restauration d'un moulin à eau à Pomeyrols et la reconstruction de cazelles sur le causse de Bezonnes, le four à pain et son pignon destiné au séchage du chanvre s'est octroyé le 2e prix, venant récompenser l'association pour son engagement. « Ce n'est pas la compétition qui prévaut, nous examinons chaque lauréat avec sérieux et il y a une grâce pour certains projets » a précisé Christine Presne.

Après avoir recu ce prix, Dominique Laurent (président de l'association) et François Carrière (maire de la commune) ont à leur tour remercié le Département pour son engagement et son soutien, tout en précisant l'intérêt de ce four à pain très bien intégré dans le village, à proximité de l'église classée aux bâtiments de France et dont sa deuxième fonction liée à la culture du chanvre reste encore à développer. Nul doute que ce prix obtenu est un fort gage d'encouragement pour celle-ci à continuer de faire vivre ces vieilles pierres. Rendezvous au 30 avril pour la prochaine chauffe lors de la journée conjointement organisée avec le club « Sur les chemins de Boussac et du Ségala ».